



GODEFROY DE LINTOT, JEAN (et non Jean-Baptiste, comme l'ont généralement appelé les historiens en se fondant sur le recensement de 1666 ; Lintot, du nom d'une commune du pays de Caux, et non Linctot), interprète, seigneur, membre de la Communauté des Habitants, né en 1607 ou 1608, fils de Pierre Godefroy, écuyer, et de demoiselle Perrette Cavelier, de Lintot, pays de Caux, en Normandie, décédé à Trois-Rivières en 1681.

Frère de THOMAS GODEFROY de Normanville, Jean Godefroy passa avec lui en Nouvelle-France vers 1626 et servit sous CHAMPLAIN en qualité d'interprète. Après la prise de Québec par les KIRKE, en 1629, Jean Godefroy demeura au pays, vivant dans les bois avec les Indiens.

Peu après le retour des Français, Jean Godefroy s'installait à Trois-Rivières (1633 ?) où il devait passer le reste de sa vie. À deux reprises, en 1636, il est qualifié d'« habitant des Trois-Rivières » où, du reste, il reçut une seigneurie le 1^{er} décembre 1637.

Devenu seigneur-colonisateur, l'ancien interprète s'intéressa au défrichement, sans négliger le commerce des fourrures. Dès 1646, il était, avec son parent JEAN-PAUL GODEFROY, membre de la Communauté des Habitants.

Chef de la famille Godefroy de Tonnancour, Jean Godefroy avait épousé, probablement vers la fin de 1636 (contrat sous seing privé du 15 décembre), Marie Leneuf, fille de Mathieu Leneuf, sieur Du Hérisson, et de Jeanne Le Marchant, de Caen, en Normandie, et sœur de MICHEL LENEUF. De ce mariage, naquirent, de 1637 à 1658, 11 enfants, dont 8 garçons qui s'illustrèrent presque tous au service de la Nouvelle-France.,

Les mérites de Jean Godefroy furent reconnus par l'intendant Talon qui, en 1668, obtenait pour l'ancien interprète et sa famille des lettres d'anoblissement ; malheureusement, par suite d'une erreur administrative, ces lettres ne purent être enregistrées dans les délais nécessaires et furent – théoriquement – révoquées. Dans la pratique, néanmoins, les intendants DUCHESNEAU et de Meulles*, en 1681 et en 1685, et le roi lui-même, en 1718, reconnurent officiellement à la famille Godefroy ses quartiers de noblesse.

Sa participation à la traite des fourrures et l'exploitation de sa seigneurie n'avaient pas enrichi Godefroy. En 1672, le gouverneur de BUADE de Frontenac le recommandait à la générosité du roi « l'un des premiers qui soient venus en ce pays [...], chargé d'une très grande famille, ayant plusieurs filles et six garçons [deux autres étaient décédés, le premier avant 1655, le second en 1661] qui sont tous gens de cœur et les premiers prêts à aller à toutes les

expéditions [...], n'y ayant point de meilleurs canoteurs dans tout le pays », le sieur Godefroy « n'est [cependant] pas trop accommodé dans ses affaires, [ayant] une fille qu'il ne peut marier, faute d'avoir de quoi lui donner ». Le roi resta sourd à cette requête.

Godefroy vécut sur ses terres jusqu'en 1681, décédant peu après le 8 juillet de cette année. Son épouse mourut à Trois-Rivières le 27 octobre 1688.

ANDRÉ VACHON

ASQ, Documents Faribault, *passim*.— Correspondance de Frontenac (1672–82), *RAPQ*, 1926–27 : 17. — Correspondance de Talon, *RAPQ*, 1930–31 88.— *Lettres de noblesse* (P.-G. Roy), I : 197–213.— *Ord. comm.* (P.-G. Roy), I : 293s.— *Papier terrier de la Cie des I.O.* (P.-G. Roy), 286–289.— P.-G. Roy, *La Famille Godefroy de Tonnancour* (Lévis, 1904), 7–10.— Benjamin Sulte, Un Mariage d'autrefois, *Revue de Montréal*, IV (1880) : 357–362 ; *Mélanges historiques*, (Malchelosse), XI.

[Roy et Sulte affirment que Jean Godefroy fut membre du Conseil de la Nouvelle-France. Tous deux ont confondu Godefroy de Lintot avec son parent JEAN-PAUL GODEFROY.]

Bibliographie générale

© 1966–2025 Université Laval/University of Toronto